

Avril-Juillet 1989
G.R.E.C. N° 50-51

ISSN 02203543



BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS
(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

LE CHATEAU DE MONTBRUN A LODEVÉ (Hérault)

(Première partie) (1)



(1) Butte de Montbrun versant nord-ouest

Etude historique et architecturale

1 . GENERALITES

Avant de parler du château de Montbrun, symbole du pouvoir temporel en "pays lodévois", nous pensons qu'il faut d'abord connaître le cadre et toutes les données historiques qui convergent vers ce haut-lieu de notre histoire locale.

Lodève, Forum Neronis, Luteva : un même endroit, une même ville. Cité antique, déjà capitale d'une tribu de Volsques ; Luteva, son nom le plus ancien, est une preuve de cette occupation. ("lut" mot gaulois qui veut dire "boue" + suffixe *-evā*). Ville construite au confluent de deux rivières aux cours irréguliers qui provoquaient souvent des inondations et des dépôts de boues. Depuis les temps les plus reculés, la région de Lodève est habitée par les hommes, et les admirables vitrines du musée Fleury nous prouvent la constance de cette occupation autour de la cité.

La ville se trouve située, on l'a déjà fait remarquer, au confluent de la Lergue et de la Soulondres, à une altitude peu élevée : 170 mètres, mais dominée de toutes parts par des petites montagnes qui culminent entre 400 et 700 mètres, enfermant entre elles de nombreuses petites vallées placées en éventail. Cette situation a privilégié la création, sinon d'une ville au départ, mais plus certai-

nement d'une zone de rencontres, d'un marché, lieu d'échange des produits de la zone montagneuse très peuplée et de ceux de la plaine ouverte vers le littoral et ses antiques commerces maritimes.

L'existence du site de Luteva nous sera probablement confirmée un jour, c'est du moins ce que nous espérons. Quoi qu'il en soit, Luteva était une capitale incontestée. Reprenant Strabon et Paul-Marie Duval qui parlent avec admiration de la Gaule : "le détail du relief n'est pas moins favorable à la vie. Toutes les grandes poussées qui ont formé le sol se sont exercées directement ou par contrecoup sur ce territoire, créant ainsi un relief aux multiples "compartiments" faits de dépressions peu accentuées, de versants aux pentes modérées. Ces petites régions, dont beaucoup se suffisent à elles-mêmes, ont joué un rôle éminent dans la formation du pays, creusets où se sont mêlés hommes anciens et nouveaux avec leur mode de vie et leurs usages respectifs, "conservatoire" des mœurs locales. Le découpage de ces "Pays", fruits d'une vie régionale intense a été dicté dans une large mesure par les cadres naturels et cela jusqu'à ce jour puisque peuplades gauloises, cités romaines, cités ecclésiastiques du Moyen-Age et arrondissements se sont perpétués. A noter encore que bien des noms de peuples gaulois sont restés attachés au sol parce qu'ils se sont imposés aux villes principales dès l'époque romaine et c'est ainsi que Lodève et sa région était les pays des "Lutevani".

Voilà, peut-être longuement conté, le cadre historique ancien de la ville. Il est important de la connaître parce que tout le sol du Lodévois en porte des traces et donne, ou peut donner, des preuves de ces diverses occupations.

Luteva, cette cité si ancienne, comment était-elle ? Quelle était son importance et a-t-on des preuves de son existence ? Jusqu'à ce jour, vouloir répondre à ces questions était impossible mais grâce aux divers travaux entrepris par les membres du G.A.L., les équipes du G.R.E.C. et autres bénévoles, en différents points de la ville, des approches plus précises de la compréhension de l'histoire de Lodève du XVI^e siècle en remontant jusqu'à la période romaine, s'affinent. Des perspectives nouvelles voient le jour.

Cité de passage, ville d'échanges, Lodève était aussi un point stratégique important, d'où, nécessairement, une "surveillance", un contrôle sûr. Il fallait un site proche de la ville et propice à ce rôle de guet. La colline de Montbrun répond à merveille à ces impératifs. Depuis quand ? Les recherches entreprises sur l'emplacement du château de Montbrun tentent de répondre à cette question.

2 . SITUATION GEOGRAPHIQUE

Entre la rive droite de Lergue et la rive droite de Soulondres s'élève le Puech ou Puy de Montbrun. Située au confluent des deux rivières la butte culmine à 225 mètres. (fig. 1, page 35).

Mamelon aux flancs abrupts et dénudés, isolée sur trois de ses versants, la butte est reliée dans sa partie sud par une légère dépression dite : "col du château" à une deuxième colline.

Au pied du versant nord s'étend tout un groupe de maisons qui longent les deux rivières et leur confluent. Cet ensemble de constructions forme aujourd'hui un quartier de Lodève dénommé "Barri" (car il constituait autrefois un faubourg placé directement sous la protection du château).

La butte de Montbrun occupe une position stratégique remarquable. Elle contrôle l'ancien chemin de Clermont vers le sud-est et surveille la ville de Lodève depuis ses parties nord et ouest. Comme avantage secondaire, Montbrun commande aussi la vallée de Soulondres qui sert d'accès vers le nord-ouest dans la direction importante du Pertus et de l'Escandorgue.

Sa position dominante, la présence de bonnes défenses naturelles qui se traduisent sur plusieurs de ses faces par de fortes pentes ou des à-pic, expliquent le choix judicieux du site par le maître d'œuvre pour y implanter une construction militaire. La majeure partie des vestiges architecturaux occupe les terrasses les plus élevées, à savoir le secteur sud. C'est à cet endroit que l'on rencontre la plus forte concentration d'éléments défensifs.

Pour atteindre le château de Montbrun nous avons le choix entre deux itinéraires : soit en empruntant le chemin du Castellans qui aboutit au lieu-dit le col du château, soit en prenant un petit sentier qui, depuis le bas du faubourg du Barri, grimpe sur le flanc ouest de la colline, longeant le ruisseau du Ribanel, pour déboucher également au col du château. Ce sentier se prolonge sur la pente sud pour rejoindre l'ancienne route de Clermont, au pied du cimetière. Certains y voient un tronçon de la voie romaine qui passait par Lodève.

Partant du col du château, un seul chemin possible grimpe sur le versant sud pour nous mener sur les parties

hautes de la colline. D'abord en pente douce, il accuse une forte déclivité dans les derniers mètres, avant de pénétrer dans l'enceinte du château, laissant sur sa droite un pan de courtine ruiné. Dans ses derniers mètres, le tracé en est récent.

3 . RECHERCHES HISTORIQUES

3.1 Documentation et méthodologie (2) (3)

Nous avons tenté d'éclairer les origines obscures de cette fortification médiévale qui a joué un rôle important dans l'histoire de la cité lodévoise.

L'intervalle historique que nous avons à étudier est large. Il débute aux IX^e et X^e siècles, pour aboutir au début du XVII^e, période durant laquelle la forteresse de Montbrun a été complètement détruite.

Pour celui qui veut faire l'historique du château de Montbrun, une première difficulté vient entraver son étude : c'est la disparition d'une partie des archives. Deux événements ont contribué à cela :

- le pillage du palais épiscopal en 1202 (Martin T.I, p. 61)
- la dévastation calviniste en 1573 (Martin T.II, p. 26). C'est là que disparaissent, outre les chartes du XIII^e, XV^e et XVI^e siècles, quatre sur cinq des volumes de Bernard Guy.

Enfin, la Révolution est venue parachever l'œuvre de destruction.

En 1892, Ernest Martin commença ses recherches pour écrire son histoire de Lodève ; il en profita pour mettre de l'ordre dans les archives qui restaient.

De notre côté, comment avons-nous procédé ?

En tout premier lieu, nous avons effectué un travail sur les sources scripturaires : sources locales, sources des archives départementales de l'Hérault.

* Les sources locales, en particulier celle de Plantavit de la Pause et celle de Paris nous ont amenés à porter un regard critique sur ces documents, car il y a des erreurs de la part des auteurs. Ces ouvrages restent très précieux mais sont aussi à manipuler avec précaution.

* Sur les sources des archives départementales de l'Hérault, nous avons pratiqué des vérifications utiles. Nous avons essayé d'atteindre les sources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, en travaillant sur Bernard Guy et Guillaume Briçonnet.

Après avoir vérifié les sources dont Martin, lui-même, s'est servi pour écrire son histoire - le Livre Vert CC 31 qui est le registre des baux et comptes des tailles de la commune de Lodève de 1551-1626, le G 1056 (biens nobles de l'évêché de 1663), ou encore la série G avec l'inventaire de Briçonnet G 1050 de 1478, difficilement lisible, mais grâce à une copie du XVII^e, G 1051 et une autre copie du XVIII^e siècle, G 1052, nous avons pu correctement travailler et arriver à la conclusion que l'ouvrage de Martin sur la ville de Lodève et son précieux cartulaire font autorité sur cette question.

3.2 Données historiques

C'est sous l'épiscopat de l'évêque Pierre de Posquière (1143-1161) que l'on trouve pour la première fois la mention du château de Montbrun. Sa possession est confirmée à l'évêque par une bulle du Pape Eugène III datée du 11 avril 1145. (4)

Le dictionnaire topographique de l'Hérault signale qu'il est fait mention du "castrum de Montebruno" en 1153 dans le cartulaire de Gellone. L'évêque Gaucelin

Raymond de Montpeyroux (1161-1187) demande pour affirmer son autorité et ses possessions, au roi de France Louis VII, un diplôme de protection en 1162 et au pape Alexandre III, une bulle de confirmation. Ces deux documents mentionnent le château de Montbrun (5).

Fort de ces appuis, l'évêque Gaucelin de Montpeyroux se fait reconnaître en 1167 par Richard, vicomte de Rodez et fils de Hugues I de Rodez, la possession de six mois de domination sur le château de Montbrun (6).

Pour mettre un terme à toutes les difficultés, le nouvel évêque Raymond Guillem de Montpellier (1187-1201) acheta pour 40.000 sols melgoriens tous les droits du comte de Rodez Hugues II. "Hugo, comes Ruthenarum, et ejus filius vendiderunt domino Ravmundo, Lodovensi episcopo, quod habebant in turre de Montebruno" (7).

L'évêque Raymond Guillem de Montpellier sollicita d'abord et obtint de Philippe Auguste la confirmation de ses droits nouveaux. Ensuite, il s'en assura également reconnaissance par son suzerain direct, le comte de Toulouse. L'acte stipulant à Guillem ses droits sur la ville de Lodève, son château et le diocèse est daté du 28 mai 1192. (8)

Les évêques vont par la suite inféoder les châteaux qu'ils possèdent à de puissantes familles. Ainsi, nous voyons entre 1187 et 1213 un personnage nommé Guillem qui possédait le château de Montbrun et d'autres droits importants.

Nous voyons également un certain Pierre d'Auriac vendre sa tour, qui était au château de Montbrun, au Chapitre. Cette tour était entre celle de l'évêque et celle de Guillem de Lodève. (9)

Le 12 octobre 1423, sous Michel Le Bœuf (1413-1429), les évêques s'intitulent : comtes de Montbrun. Le château, fort de Montbrun, amélioré par les évêques en vue de parer à la défense, va devenir le centre féodal du pays. Bernard Guy va y faire un chemin pavé qui partait du faubourg et montait vers le château.

Durant la guerre de Cent ans nous trouvons dans l'inventaire de la ville de Lodève de 1591 une inspection sur les moyens de défense. Lodève, le château de Montbrun, le Caylar, et Pégairolles, possession de l'évêque ainsi qu'Olmet furent jugés suffisamment pourvus d'hommes, de vivres et d'artillerie.

Nous savons qu'à la fin du mois de janvier 1434 quelques notables se rendent au château de Montbrun pour une entrevue qui devait avoir lieu dans la chambre d'apparat et à la propre table du prélat. (10)

Nous avons une information à propos des réparations des verrières de l'église Saint-Geniez. Le 11 juillet 1431, l'évêque Pierre de la Treille assembla dans son château de Montbrun, le conseil afin de lui faire voter cinquante moutons d'or "pro reparandis vitriabus ecclesie Sancti Genesii" (11)

On voit aussi en 1433 une curieuse ordonnance rendue par Pierre de la Treille au château de Montbrun qui défendait qu'en aucun cas on introduisit dans les églises des animaux, chevaux, mules... (12)

Il semblerait que, pendant la guerre de Cent ans, le château de Montbrun n'ait pas souffert de démolition.

Au moment des guerres de religions, l'évêque Claude Briçonnet (1561-1566), pour subvenir à l'entretien des garnisons de Lodève et du château de Montbrun, se servit des biens des Huguenots qui s'étaient enfuis de Lodève après le siège. Nous savons ainsi qu'à Lodève, en

1562, il y avait une garnison placée au château de Montbrun sous le commandement du capitaine Arnaud (13).

Le 6 avril 1577, deux jours après le traité signé entre Damville et les protestants, est rétabli à Lodève le consulat. Le sieur de Montbazin, fait maréchal par le gouverneur de la ville, remit au sieur de Grézac, chef des protestants, le château de Montbrun sous condition de le rendre à la première demande. Le château demeura au pouvoir des protestants jusqu'à la paix qui fut signée le 17 septembre 1577 entre le roi de France et de Navarre et il fallut les instances de Damville pour les décider à le remettre aux représentants de l'évêque, alors René de Birague (1573-1578).

Juin 1596, montre de 25 hommes en garnison en la ville de Lodève et au château de Montbrun sous le commandement de Jacques de la Treille sieur de Fozières, capitaine. La montre est faite à François de Bossonet, écuyer, sieur du Pouget, commissaire de René Girard, contrôleur ordinaire des guerres en Languedoc. (14)

Suite aux démêlés de l'évêque Plantavit de la Pause qui avait embrassé la cause du duc d'Orléans contre le cardinal de Richelieu, celui-ci ordonna la destruction du château de Montbrun.

L'arasement de la place-forte fut certainement compris dans la destruction opérée par les soins des intendants Miron et Le Camus et qui ruina plus de cent châteaux-forts. Cette exécution eut lieu après le 4 novembre 1633, jour auquel on le fait figurer comme bien noble dans la recherche générale du diocèse. Mais elle fut antérieure au 21 mars 1638, jour auquel Antoine Caillar, maçon, se chargeait de réparer le pont de Soulandres : "avant de Monseigneur l'évesque dud Lodève, conte de Montbrun, permis qu'on prenne de pierre de la desmolition de Montbrun" (15)

Il ne sera plus question dans la suite de l'histoire de Montbrun.

3.3 Périodes antérieures au XII^e

Les sources scripturaires nous permettent de suivre de façon certaine l'histoire du château de Montbrun entre le XII^e et le XVII^e siècle.

Pour les périodes antérieures au XII^e siècle, nous sommes réduits à des hypothèses. Les premiers vicomtes de Lodève ne sont point connus. La plus ancienne mention que l'on trouve est de 949 où l'on voit les deux frères Hedin et Odon intervenir dans l'élection de Saint-Fulcran. Ils se qualifient eux-mêmes de vicomtes dans une charte de 960 ou 961. (16)

Est-ce que ces vicomtes de Lodève habitaient le château de Montbrun ? Pour Paris, qui ne cite pas ses sources, cela ne fait aucun doute.

Bernard Guy nous rapporte une dispute qui aurait éclaté vers 949 entre le vicomte Heldin et Saint-Fulcran. Dispute à propos de la restauration de la cathédrale Saint-Geniès. Voulant la réparer et construire une tour, Heldin s'oppose à Fulcran en vertu du droit féodal.

Bernard Guy, cité par Dom Fulcran Hébrard (17), parle du "vicomte Holding, bien moins puissant que le comte de Toulouse, mais vivant tout près de Lodève en son château bâti sur le Mont-brun au dessus du confluent des deux rivières..." Cela dut se passer entre 971 et 973.

Le château de Montbrun pourrait donc avoir été habité au X^e siècle.

En l'état actuel de nos travaux de sondages et de prospection sur la butte de Montbrun, nous constatons, d'après le mobilier archéologique recueilli, une occupation du site couvrant les périodes du XII^e au XVII^e siècle.

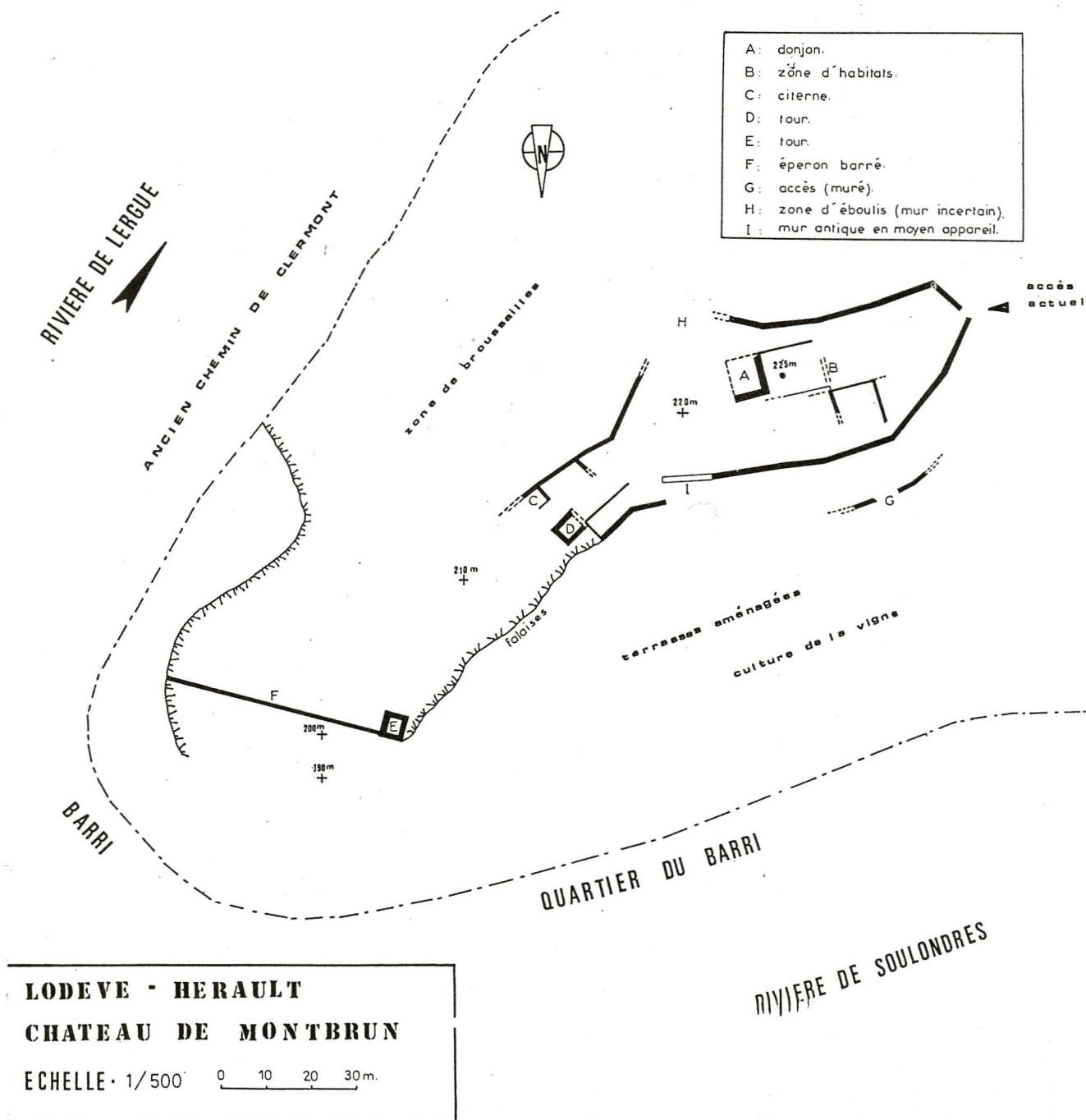
Par ailleurs, plusieurs fragments de céramique et certains vestiges architecturaux attestent une occupation dès la période romaine. Enfin, pour les périodes allant du IX^e au XI^e siècle, l'absence de mobilier et de documents laisse planer, pour l'instant, une zone d'incertitude.

4 . Etude descriptive du château de Montbrun (18)

Le château de Montbrun possédait une grande tour. L'acte de 1213 (19) fait la distinction entre "turis major"

et "quedam turis de castro de Montebruno" contiguë à la maison des de Lodève. D'autre part (20), il est question d'une tour de Pierre d'Auriac, entre la précédente achetée par l'évêque Guillem de Cazouls, ensuite par lui inféodée en 1246 (21) à Guillem de Lodève, et celle de l'évêque (22).

Le château de Montbrun se développait donc en éventail sous la grande tour. "le chasteau de Montbrun, assis sur les faubourgs de lad ville et proche d'iceulx, contenant le corps de logis et tour nonnante six canes, l'escurie et tinerai vingt trois canes, la plate forme ou est la citerne, degrés pour monter à icelle, patu di la garene et basse courtz quatre cens douze canes et demy. Le jardin nonnante neuf canes et la barbacane cent soixante quatre canes, estimé le tout six mil livres". (Biens nobes en 1633).



(2) Plan du château de Montbrun relevé : équipes du GREC et du GAL

On accédait à l'enclos par un chemin pavé dont la construction remonte à Bernard Guy. (23)

Sur la disposition intérieure, nous avons peu de précisions. Les actes énumèrent la chambre d'apparat "camera paramenti" (24). Nous trouvons aussi la chambre de retraite "camera retractus" (25) ainsi que la grande salle à manger "tinellum majus" (26).

5 . TOPOGRAPHIE DU CHATEAU DE MONTBRUN

Les parties hautes de la butte présentent plusieurs terrasses aménagées de main d'homme, où les restes des éléments de fortification très arasés voisinent avec des murs récents servant de soutènement aux étagères de culture. Certaines parties très embroussaillées, en particulier sur tout le versant est, restent encore difficilement pénétrables.

En l'état actuel des ruines, il serait ambitieux de prétendre tirer des conclusions définitives quant à l'organisation et l'évolution chronologique de ce château. Les structures fortement arasées, la présence des murs modernes élevés au milieu des anciennes constructions, la végétation dense par endroits en rendent difficile la compréhension.

Toutefois, diverses campagnes de sondages et de prospections menées sur le terrain nous ont permis de repérer des structures architecturales caractéristiques. Avec l'aide de plusieurs membres du G.R.E.C. (Olivier Ginouvez, Laurent Schneider, Dominique Garcia et Jérôme Fraisse), nous avons procédé au relevé de ces structures, ce qui nous a conduit à dresser un plan du château.



(3) Versant ouest. Vestiges de la porte. Jambage droit (détail)

Nous avons eu ainsi une vision globale de l'implantation de cette fortification (fig. 2, en page 38)

1 page plan

(les lettres permettent de situer sur ce plan les parties décrites dans les lignes qui suivent)

5.1 L'accès

En ce qui concerne l'accès primitif du château, il ne reste plus aucune trace de son organisation. Un travail de prospection mené sur le versant ouest nous a permis d'observer, dans les étages inférieurs des terrasses, les vestiges d'une construction qui présente toutes les caractéristiques d'une porte. (fig. 3). Seul le jambage droit est encore en place. Haut de 2m30, il se raccorde sur un mur bâti, considérablement dégradé. Le deuxième jambage a totalement disparu. On devine seulement son emplacement. Le passage ainsi constitué, large de 4m50, est maintenant obstrué par un empilage de pierres dépourvues de liant. L'ensemble de cette construction a été incorporé aux terrasses de soutènement des cultures. Peut-être existait-il, partant de cette porte, une rampe permettant de déboucher sur la terrasse centrale. Serions-nous en présence du chemin que l'évêque Bernard Guy fit ouvrir en 1324 ? Toute vérification s'avère difficile car le terrain a été considérablement remanié durant les périodes du XVIII^e et XIX^e siècles.

Il n'en demeure pas moins que d'après la configuration du relief, on devait forcément emprunter la pente sud, partant du col du château et le versant ouest (où figure notre porte) pour atteindre les parties hautes de la butte.

5.2 Le Donjon (A)

La partie sommitale de la butte située au sud, point culminant du rocher (225 m), supporte les bases d'une construction quadrangulaire dégagée lors des travaux de sondages entrepris en 1983-1984.

La portion de mur mise au jour s'élève sur une hauteur de 0m45. Il s'agit d'une maçonnerie en bel appareil de grès disposé en deux assises régulières de pierres éclatées et bien liées au mortier. L'angle du mur conserve encore trois assises, la troisième étant légèrement en retrait de 0m10 par rapport aux deux autres. (fig. 4). La base de cette construction repose directement sur le rocher et s'adapte à ses anfractuosités. Cette fondation de mur a été dégagée sur toute sa longueur dans sa partie



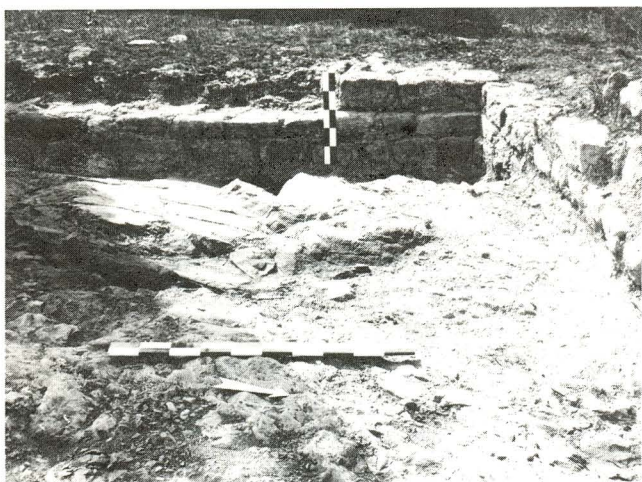
(4) Donjon. Angle de fondation de mur avec assise supérieure en retrait de 0,10 m par rapport aux deux autres

occidentale. Nous avons relevé les mesures suivantes : longueur 7m20, hauteur 0m45, largeur 1m75.

Dans sa partie nord, il nous a été possible d'en suivre le tracé sur une longueur de 2m70. Dans les secteurs sud et est, des traces de mortier, la présence d'un hêrisson de pierres, l'aménagement du rocher sont autant d'indices qui laissent penser que des murs existaient à ces endroits.

Nous aurions ainsi le plan d'un bâtiment décrivant un rectangle de 11 × 7 m dont le seul angle conservé a été retrouvé. (fig. 5)

La surface comprise à l'intérieur de la construction est occupée par le rocher. Devant l'irrégularité du roc, les maîtres-d'œuvre ont rétabli un niveau plan à l'aide d'une chape de mortier encore visible par endroits. La présence d'un conduit d'écoulement bétonné à l'aide d'un enduit étanche de tuileau laisserait penser qu'il existait peut-être à cet endroit une citerne.



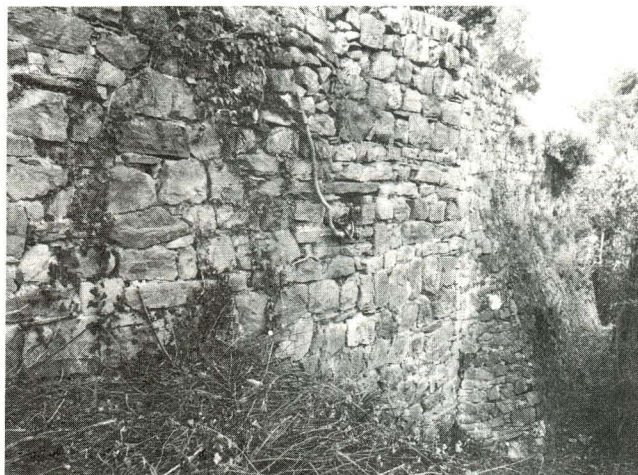
(5) Donjon. Jonction des murs nord et ouest. Au premier plan, le rocher aménagé

Les maçonneries découvertes sont difficilement datables en raison de l'absence de couches archéologiques en place et par manque de matériel céramique.

Toutefois, le soin apporté à leur construction, leur épaisseur et l'emplacement qu'elles occupent, nous laissent penser que nous sommes en présence des vestiges du donjon médiéval du château de Montbrun. De par sa facture, cet ensemble serait à rapprocher des périodes du XII^e ou XIII^e siècles. Il ne nous a pas été possible de préciser si l'arasement de ces structures est contemporain de la destruction ordonnée par Richelieu.

5.3 La terrasse centrale et son organisation

En contrebas de la partie sommitale, en direction du nord-ouest, nous rencontrons une terrasse d'importance moyenne qui se développe sur une longueur de 26 m environ. Elle était limitée de murailles sur ses faces les plus accessibles. Seule subsiste la base des murs, la disparition des parties hautes remontant à l'époque du démantèlement du château. Elle est bordée, au sud-est, par les restes d'une citerne qui prend appui contre le rempart dont la partie inférieure est renforcée par un glacis, et au nord par les bases d'une tour. Un passage aménagé entre ces deux constructions et se prolongeant par des marches taillées dans le rocher, témoigne des aménagements réalisés pour permettre l'accès à l'éperon nord-est (fig. 6).



(6) Versant sud-est. La courtine en élévation sur 5,20 m. On distingue à la base le glacis

La tour nord (D)

De forme carrée, elle présente un périmètre de 24 m. Le mur, large de 1 m 20, conserve encore une partie de son appareil de grès, constitué de blocs grossièrement équarris et disposés en assises régulières. Il repose sur le rocher, nous pouvons l'observer en élévation sur une hauteur de 1 m 50. (fig. 7)

La citerne (C)

Il s'agit d'une construction rectangulaire. Dans sa partie la plus large, elle se développe sur une longueur de 3 m 90. Un enduit étanche de couleur rose est encore conservé par endroits. On distingue également dans les angles les conduits d'alimentation. Elle est en grande partie comblée par des matériaux de démolition et n'a pas encore été fouillée. (fig. 8, page 41).

5.4 L'éperon nord-est

L'accès vers la partie nord-est de la butte s'effectue par un passage large de 4 m 30 qui s'ouvre entre les bases de la tour et les vestiges de la citerne qui jouxtent la terrasse centrale. Située légèrement plus bas par rapport à la partie sommitale (côte 200 sur la carte I.G.N.), on y accède par des marches taillées dans le rocher. Avant d'atteindre la pointe extrême de la butte, on longe le versant nord. La pente à cet endroit est très abrupte. Elle est



(7) Tour nord. Détail de l'appareil



(8) La citerne et son conduit d'alimentation

formée de barres rocheuses. Il n'a été décelé sur ce versant aucune trace de mur de défense ni d'aménagement du rocher en vue de supporter une courtine. Peut-être existait-il ici quelques aménagements légers du type murs en pierre sèches renforçant et complétant les défenses naturelles ? En tout cas, il n'en subsiste rien.

La pointe nord-est domine le confluent de la Soulondres et de la Lergue. Egalement bien isolée par de fortes pentes et des barres rocheuses, elle est occupée par des constructions ayant appartenu au système défensif du château. (fig. 9)

On y trouve un petit mas bâti au XIX^e sur plan carré de 4m de côté (E). Une observation des parties basses de

cette construction nous a permis de découvrir plusieurs assises de pierres de grès soigneusement taillées et bien appareillées, qui tranchent avec les parties hautes de cet édifice. On distingue à la base un décrochement de l'assise. Nous en concluons que l'on a réutilisé les bases d'une construction plus ancienne pour édifier ce mas.

Par ailleurs, une brèche pratiquée dans les assises inférieures à une époque récente, permet de constater que le sous-sol est occupé par une salle voûtée. Les murs, d'une épaisseur de 0m90 sont constitués d'un appareil de grès. La voûte en plein cintre est également appareillée en grès. Les dimensions intérieures de cette salle sont : longueur 3m50, largeur 1m70, hauteur (depuis la voûte) 2m50. Le sol est constitué ici par le rocher. Nous n'y avons pas repéré les traces de l'enduit caractéristique d'une citerne. On aperçoit une trappe aménagée dans la voûte et maintenant obstruée par le plancher du mas. Nous pensons qu'il faut voir dans cette structure les bases d'une tour.

Un mur conservé en élévation sur une hauteur variant de 5 à 10m vient s'ancrer contre cette construction (F) ; il court sur toute la pente est en direction de la Lergue, pour s'arrêter brutalement sur une petite falaise qui domine l'ancienne route de Clermont. Ce mur, dont il demeure des pans en escalier, est long de 52m et présente une épaisseur de 0m70. Ses parties hautes laissent voir des restes d'aménagement qui rappelleraient les vestiges d'un crénelage. (fig. 10). Il s'agit dans l'ensemble d'une maçonnerie peu soignée de pierres éclatées et qui tranche avec l'appareil de la tour sur laquelle il vient se raccorder.



(10) Versant est. Détail des parties hautes du mur

De toutes ces observations menées sur le terrain, nous en concluons que la pointe nord-est de la butte était occupée par une tour, sorte d'ouvrage avancé, chargée de surveiller les abords du confluent de la Lergue et de la Soulondres. L'absence de courtine sur le versant nord laisserait supposer qu'on ait jugé suffisantes les défenses naturelles. Le mur qui court le long de la pente est devait, quand à lui, avoir pour fonction de barrer le passage relativement facile à cet endroit. Actuellement interrompu au bas de la colline, il devait se raccorder à l'ancienne porte de Clermont, comme le laisse supposer Ernest Martin dans son plan figuré de la ville de Lodève et de ses faubourgs au Moyen-Age. (27)

5.5 La courtine, étude d'ensemble

Le démantèlement de la place-forte ordonné par Richelieu vers 1633 n'a laissé que peu d'éléments du mur



(9) La butte de Montbrun. Versant est

d'enceinte. Les parties hautes ont totalement disparu. Les structures que nous repérons sur le terrain sont maintenant incorporées aux murs de soutènement des terrasses de cultures, des murets de pierres sèches d'époque récente ont pour assises les vestiges de la courtine, ce qui rend difficile le repérage des murs anciens. Partant de la tour qui borde la terrasse centrale au nord, nous pouvons suivre le tracé du mur d'enceinte sur le sommet des versants ouest et sud, pour aboutir à la citerne bordant la terrasse centrale au sud-est. Nous décrivons ainsi un périmètre englobant les terrasses centrales et sommitales. On ne retrouve aucun vestige de fortification sur le sommet du versant nord et sur une partie de la pointe sud-est - ce qui laisserait supposer que le château s'organisait, dans ses parties essentielles, sur les terrasses centrales et sommitales.

Dans son ensemble, le mur d'enceinte est constitué d'un appareil irrégulier fait d'un assemblage grossier de pierres de diverse nature. Entrent dans la composition du parement des blocs de calcaire, de basalte, de plaquettes de schiste faisant fonction de cale entre les pierres, des blocs de grès dont la forme est rectangulaire ; ils portent la marque d'une forte érosion éolienne. (fig. 11)



(11) La Courtine partie sommitale. Versant sud

La courtine est assez bien conservée dans les secteurs sud-est et sud-ouest. En d'autres endroits, il nous est impossible d'en comprendre le tracé à cause des éboulements qui s'y sont entassés. Des changements de direction dans son édification dus à la configuration du terrain, montrent bien que les maçons se sont adaptés au site. Il s'avère difficile de préciser si le type grossier de la construction serait un indice d'ancienneté ou, au contraire, le témoin d'une reconstruction tardive faite à la hâte et sans grand soin, après une destruction comme dut en connaître le château, notamment vers 1585, comme semble l'affirmer Paris.

Il est sûr que les nombreuses ruptures constatées dans l'appareil laissent supposer d'importantes transformations et reprises au cours des ans.

Nous ne saurions terminer cette description sans évoquer un élément de la courtine qui présente un intérêt particulier pour être décrit à part. Il est situé sur le sommet du versant ouest.

5.6 Vestige d'un mur antique (I)

En effet, c'est sur ce versant que nous trouvons le plus bel élément d'architecture conservé au château de Montbrun.



(12) Versant ouest. Mur antique. Détail du parement

Lors d'une opération de défrichage, nous avons eu la surprise de découvrir un pan de mur qui, de par sa conception et son appareillage, tranche avec tous les vestiges architecturaux existant sur le site.

Il s'agit d'un mur en moyen appareil conservé sur une longueur de 11m20 et en élévation, sur une hauteur variant de 1m60 à 3m50. Son développement en largeur est de 1m20, dont 0m90 pour le blocage. Le parement subsistant est constitué par des blocs de grès de forme rectangulaire. Les pierres disposées en assises régulières sont bien liées au mortier. Elles ont une dimension moyenne de 0m57 de long pour une hauteur de 0m30. Des éléments de ce parement se retrouvent en réemploi dans l'ensemble de la courtine. A une époque indéterminée, cette construction a été en partie démantelée et ses matériaux récupérés pour restaurer la courtine du château. (fig. 12)

Un sondage pratiqué à cet endroit durant l'année 1988 a permis d'en comprendre l'organisation. Il s'agit de vestiges d'un bâtiment antique réutilisé dans le tracé du rempart médiéval.

Cette zone étant actuellement en cours de fouilles, nous n'en dirons pas plus pour l'instant, elle sera l'objet d'une étude plus poussée dans une publication ultérieure.

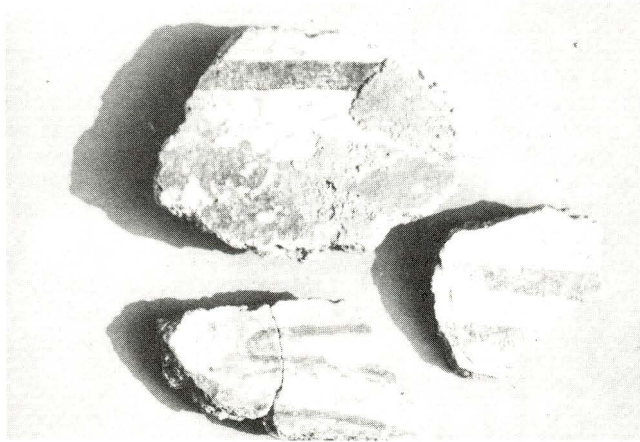
6 . ORGANISATION INTERIEURE

Les fouilles menées sur le site depuis 1984 ont permis de localiser quelques bâtiments et ont livré des renseignements quant aux soins apportés à leur construction.

Ainsi nous avons la certitude que les toitures étaient couvertes par de larges plaques de lauze de 2 à 3 cm

d'épaisseur, plusieurs ont été retrouvées sur l'emplacement des pièces qu'elles recouvraient. Les eaux étaient canalisées ou évacuées par des conduites en poterie rouge, tournée, d'un diamètre de 10 cm.

Les salles d'habitation étaient pavées par des carreaux de terre cuite. De couleur rouge, leur forme est carrée et les côtés sont biseautés. Certains sont déformés par l'action du feu.



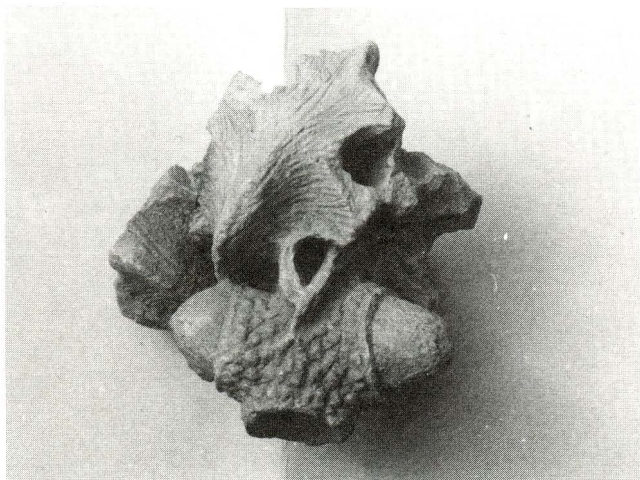
(13) Enduits peints sur mortier

Les murs étaient très certainement couverts d'enduits peints sur mortier. Les couleurs encore lisibles sur les fragments recueillis sont : le jaune, le rouge lie de vin, le blanc, le noir et l'orange. Très souvent une bande noire sépare ces couleurs. Nous possédons également plusieurs décors de bandes rouges, simples ou doublées et des formes géométriques.

Sur un morceau d'enduit nous reconnaissons un élément de fresque. Il représente les deux doigts d'une main, couleur rose, ongles rouges cernés d'un trait noir. Le tout peint sur fond jaune. (fig. 13)

Le décor sculpté entrain également dans l'ornementation intérieure du château. Nous en avons pour preuve deux éléments découverts à l'occasion des fouilles.

* Le premier représente un motif végétal à savoir : deux glands enchassés dans une cupule qui leur est commune ; un troisième gland est représenté tombé. (fig. 14). Cette composition est surmontée de trois feuilles de chêne dont l'une est particulièrement bien conservée.



(14) Décor végétal. Feuilles de chêne et glands

D'un point de vue technique, le travail de sculpture est assez fin et refouillé. La feuille est représentée soufflée, le sculpteur a pris soin de rendre les nervures de la feuille, d'en souligner les plis et de bien faire apparaître les dents placées tout autour. Les aspérités de la cupule sont également mises en valeur. L'ensemble de la composition est très réaliste, le relief est bien rendu, il est même vigoureux.

* Le deuxième élément se présente sous la forme d'un bloc de grès légèrement arrondi, d'une épaisseur variant de 4 à 5 cm et dont la partie intérieure a été creusée, faisant de cette pierre une sorte de récipient. Il n'a pas été possible d'en déterminer la fonction. Sur sa face externe, on distingue un décor gravé en relief, ayant la forme d'un écu. Du chef à la pointe, nous avons une hauteur de 7 cm pour une largeur de 8 cm de dextre à senestre. Il s'agit d'un écu sans meubles. Seul ornement, sur le chef, une sorte de crénelage à 4 pièces.

Plusieurs débris de meneaux, de colonnettes et des fragments de verres à vitre teintés dans la masse ont été également retrouvés en plusieurs endroits du site.

Nous terminerons enfin, en signalant la découverte sur la terrasse centrale, d'une vaste aire plane soigneusement pavée à l'aide de galets de rivière reposant sur une chape de mortier et qui correspondrait selon nous à la cour principale du château de Montbrun. (fig. 15)



(15) Cour pavée de galets. Détail du pavement

7 . CONCLUSION

Dissimulées sous les remblais ou masquées par une végétation actuellement impénétrable, bien des structures échappent encore à nos investigations. Les divers sondages, les campagnes de défrichage ou de dégagement des constructions ont apporté de précieux renseignements sur la fortification de Montbrun.

Mais il est encore bien trop tôt pour tenter de mettre en parallèle les sources historiques connues relatives à son organisation, avec les vestiges repérés sur la butte pour en rétablir un plan approchant de l'état primitif.

Toutefois, les éléments architecturaux subsistant témoignent de l'occupation de ce site dès l'époque romaine

et plus particulièrement depuis le bas Moyen-Age jusqu'au XVII^e. Les fouilles archéologiques pratiquées au château de Montbrun depuis 5 ans viennent confirmer ces données. Nous en rendrons compte dans la deuxième partie de cet article.

Pierre Delon
Gérard Mareau
Maurice Cauvy
et d'autres membres du G.A.L. (a)
(2^e partie au prochain numéro)

(a) N.D.L.R.

G.A.L. Groupe Archéologique Lodévois
. fondé en août 1959 par L. Martin, G. B. Arnal
. fonctionne dans un bâtiment annexe du Musée Fleury

. Le groupe dispose :
- d'un dépôt de fouilles
- d'une salle de réunion - Bibliothèque
- d'un labo photo - d'un logement d'accueil pour les fouilleurs
. plusieurs sections
- préhistoire
- gallo-romain
- médiéval
. Encadrement de jeunes
- chaque mercredi après-midi
- à certaines périodes de vacances
. Activités : le G.A.L. s'efforce depuis plusieurs années, par des opérations de prospection et de fouilles de sauvetage, de préserver les vestiges qui montrent l'ancienneté de l'occupation de notre région.

. Siège social : 11, rue Fleury 34700 Lodève

BIBLIOGRAPHIE

- E. Bonnet : "Les ouvrages de Jean Plantavit de la Pause, Evêque de Lodève" Montpellier, 1900
Dom Vic et Dom Vaissette, "Histoire générale du Languedoc", Toulouse, 1876
C. Douais : "Un nouvel écrit de Bernard Guy : le synodal de Lodève (1325-1326)", Paris, 1894
P.M. Duval : "La vie quotidienne en Gaule pendant la Paix romaine", 1988
L. Guiraud : "Qui a converti Jean Plantavit de la Pause en 1604 ?" Montpellier, 1900
E. Martin : "Histoire de la ville de Lodève", 2 vol. Montpellier 1900
J. Mercadier (dir.) : "Un diocèse languedocien : Lodève Saint-Fulcran, 1000 ans d'histoire et d'archéologie", Millau, 1975
H.G. Paris : "Histoire de la ville de Lodève, de son ancien diocèse et de son arrondissement actuel", 2 vol., Montpellier, 1851

Plantavit de la Pause : "Chronologia Praesulum Lodo-
vensium", 1634

Strabon, "Géographie, Tome II (livres III-IV)" traduction
F. Lasserre, 1966

NOTES

- (1) La deuxième partie de cet article qui sera publiée dans le numéro suivant traitera des fouilles archéologiques réalisées sur le site de Montbrun depuis 1984
- (2) L'étude historique fut rendue possible grâce à la contribution de l'un des membres du G.A.L., l'abbé R. Marco, alors vicaire à Lodève, auquel revient le mérite d'avoir travaillé les différents textes mentionnant le château de Montbrun
- (3) La présente étude historique et les résultats archéologiques du premier sondage ont été publiés dans la revue, "Archéologie en Languedoc", 1985 (4) sous le titre : "Le château de Montbrun à Lodève (Hérault). Etude historique et sondages stratigraphiques", p. 161-174
- (4) (Afin d'abrégier le texte, nous utiliserons les abréviations suivantes : Cart. Lod : cartulaire de Lodève ; doc : document). Cart. Lod, doc XVIII, p. 3
- (5) Cart. Lod, doc XXII, p. 25 et doc XXIV, p. 27
- (6) Cart. Lod, doc XXV, p. 28
- (7) Cart. Lod, doc XXVII, p. 28 et 29
- (8) Cart. Lod, doc XXXI, p. 32
- (9) Cart. Lod, doc LIV, p. 47 et 48
- (10) E. Martin, T.1, p. 99
- (11) *ibid*, p. 349, note 2
- (12) Tiré d'un cahier ajouté au Livre Vert et cité dans l'Inventaire de Briçonnet, f° 65D
- (13) Cart. Lod, doc CL XXXI, p. 251 et 253
- (14) Archives Dépt de l'Hérault, série B22 542
- (15) Registre des Baux et comptes de la ville, TII, p 91, note 1
- (16) Cart. Lod, doc VI, p. 3, renvoyant au cartulaire de Gellone, p. 12
- (17) Voir l'article Dom Fulcran Hébard O.S.B. "Il y a mille ans, St Fulcran" p. 19 : "Un diocèse languedocien", Lodève St-Fulcran 1975
- (18) E. Martin, T.1, note 3, p. 386 et 1,2,3,4, p. 387
- (19) Cart. Lod, doc XLII, p. 38
- (20) *ibid*, doc LI et IV, p. 47
- (21) *ibid*, doc XLVII, p. 40
- (22) *ibid*, doc LIV, p. 47
- (23) Inventaire de Briçonnet, f° 126 c
- (24) Acte du 15 juin 1438, minute de Desfont, notaire à Lodève, étude Hébrard
- (25) Acte du 17 juin 1438, minute de Desfont, notaire à Lodève, étude Hébrard
- (26) Acte du 13 juillet 1438, minute de Desfont
- (27) E. Martin, "Histoire de la ville de Lodève" ; plan figurant en fin de l'ouvrage